

Unifiedpost annonce de bons résultats pour Q3 2023 et des progrès stratégiques

Forte croissance du chiffre d'affaires, élargissement de la clientèle et progression stratégique

La Hulpe, Belgique - 16 novembre 2023, 7h00 CET - Unifiedpost Group (Euronext : UPG) (Unifiedpost, le Groupe ou la Société) a le plaisir d'annoncer de bons résultats pour Q3 2023, grâce à une augmentation à deux chiffres des revenus récurrents liés au traitement numérique. La base de clients a dépassé les 1,2 million. Unifiedpost Group confirme sa priorité à la génération de flux de trésorerie positive en suivant la trajectoire prévue avec un suivi diligent.

Points clés

- Unifiedpost Group a réalisé une croissance organique de 14,6 % en glissement annuel dans ses activités principales au cours des neuf premiers mois.
- Les revenus numériques récurrents ont atteint 92,8 millions d'euros au cours des trois premiers trimestres de 2023
- La base de clients est passée à 1.212.508 à la fin du Q3, soit une augmentation de 14,0% pour cette année
- La Société continue d'investir dans la R&D pour adapter sa plateforme aux changements réglementaires sur les marchés européens
- Avec un solide Q4 prévu, on s'attend à ce que l'EBITDA moins Capex deviennent positives au Q4, et il existe la possibilité qu'elles restent positives tout au long de H2 2023 avec la réalisation d'accords ponctuels au Q4.
- Le désinvestissement de FitekIN/Onea est en bonne voie, et le Groupe envisage d'autres désinvestissements concernant des activités non principales.

Hans Leybaert, CEO et fondateur de Unifiedpost Group, a commenté les résultats du Q3 en déclarant : " *Nous avons tenu nos promesses et nous sommes ravis de nos excellentes performances depuis le début de l'année et celles du Q3 2023. L'accent que nous avons mis sur les revenus récurrents du traitement numérique a porté ses fruits avec notre base de clients dépassant 1,2 million. À mesure que nous avançons, nous restons concentrés sur l'amélioration du flux de trésorerie.* "

Chiffres clés

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	Q3 2023	YTD Q3 2023	YTD Q3 2022	Variation (%)
Activités principales				
<i>Traitement numérique récurrent</i>	30,0	92,8	83,0	11,8%
Activités non-principales				
<i>Traitement numérique non-récurrent</i>	1,3	3,7	5,6	-33,9%
<i>Optimisation des envois postaux et colis</i>	11,4	39,3	47,1	-16,6%
Groupe	42,7	135,8	135,7	0,0%

Croissance du chiffre d'affaires YTD 2023 vs YTD 2022	Organique (en monnaie locale)	Monnaie	Acquisitions / désinvestissements	Croissance totale
Activités principales				
<i>Traitement numérique récurrent</i>	14,6%	-2,8%	0,0%	11,8%
Activités non-principales				
<i>Traitement numérique non-récurrent</i>	-33,9%	0,0%	0,0%	-33,9%
<i>Optimisation des envois postaux et colis</i>	-8,5%	-8,1%	0,0%	-16,6%

ICP de l'entreprise	Fin Q3 2023	Fin Q2 2023	Fin Q1 2023	Fin Q4 2022
Clients	1.212.508	1.172.197	1.133.706	1.063.776
<i>Clients payants</i>	505.636	490.936	473.679	468.128
<i>Clients payés par des tiers</i>	706.872	681.261	660.027	595.648
Entreprises en réseau	2.320.065	2.254.762	2.186.270	2.109.297
Clients Banqup	156.450	151.931	143.902	124.333
Clients Banqup Belgique (BilltoBox)	50.528	48.651	45.359	40.363
Clients Banqup France (JeFacture)	15.699	14.291	11.973	5.428

Croissance régulière des revenus de base

Unifiedpost Group a continué à enregistrer une forte croissance dans ses activités principales au cours du troisième trimestre 2023. La Société a connu une croissance organique en monnaie locale de 14,6 % en glissement annuel dans ses activités principales au cours des neuf premiers mois, ce qui a porté le chiffre d'affaires du traitement numérique YTD 2023 à € 92,8 millions. La Société maintient un modèle constant d'expansion à deux chiffres. La Société a dû faire face à des taux de change défavorables en Suède, au Danemark et en Norvège, ce qui a entraîné une croissance absolue en euros de 11,8 % en glissement annuel au cours des trois premiers trimestres pour le chiffre d'affaires récurrent du traitement numérique.

Nous avons observé une croissance robuste dans les pays où Unifiedpost détient une position dominante sur le marché. En Belgique, Billtoebox a connu une croissance significative et les grands expéditeurs ont réalisé de bonnes performances. Aux Pays-Bas, les solutions d'identité numérique continuent d'enregistrer de bonnes performances. Les pays baltes ont bénéficié d'un mix de services diversifié, contribuant à la croissance. En outre, dans les pays Baltes, la croissance a été tirée par l'adoption accrue de la plateforme gouvernementale et des activités connexes. La France se prépare et affiche une croissance prometteuse. Le Royaume-Uni a connu une baisse de son chiffre d'affaires en raison des efforts de restructuration stratégique du Groupe visant à accélérer le passage des services papier aux services numériques.

Les services de paiement d'Unifiedpost, qui font partie du traitement numérique récurrent, sont désormais disponibles dans 24 pays. Des revenus importants sont générés dans six pays clés : Belgique, Pays-Bas, Pologne, Estonie, Lettonie et Lituanie. D'autres pays sont sur le point de conclure des accords importants dans le domaine des paiements.

Le chiffre d'affaires du traitement numérique non récurrent a diminué en glissement annuel au cours des neuf premiers mois. Cela est une décision stratégique du Groupe qui réoriente ses ressources et se concentre sur le développement de produits et de services pour générer un chiffre d'affaires du traitement numérique récurrent. Le chiffre d'affaires du traitement numérique non récurrent comprend, pour les neuf premiers mois de l'année, uniquement le chiffre d'affaires des projets (demandes de personnalisation émanant de grandes entreprises). Au cours des neuf premiers mois, la Société n'a pas eu de revenus de licence dans le domaine du traitement numérique non récurrent. Le Groupe continue de travailler activement à l'obtention de nouveaux contrats gouvernementaux.

En ce qui concerne le segment de l'optimisation des envois postaux et colis, le Groupe a maintenu une approche équilibrée pour passer du papier au numérique. Dans ce segment, le chiffre d'affaires a également été confronté à des défis liés aux fluctuations monétaires, principalement en Suède.

Nonante-six pour cent (96%) du chiffre d'affaires total de Unifiedpost Groupe depuis le début de l'année sont récurrents, ce qui souligne la stabilité de la génération de revenus de la Société, soutenue par une base de clients fidèles. Le taux de désabonnement du Groupe est resté minime, inférieur à 3 %. Dans les pays à la pointe de la numérisation, le taux de désabonnement descend jusqu'à 1 à 2 %.

Forte croissance de la base de clients

Unifiedpost continue de connaître une croissance substantielle de sa base de clients. À la fin du Q3 2023, la Société comptait 1.212.508 clients (une augmentation de 14,0% par rapport à la fin de 2022). Cela démontre une trajectoire ascendante cohérente sur plusieurs années. Au sein de cette base de clients croissante, le Groupe compte 505 636 clients payants. En plus des clients payants, la plateforme sert des clients payés par des tiers. Ce segment s'est élargi pour inclure 706.872 clients à la fin du Q3.

Le réseau commercial, qui relie les clients d'Unifiedpost et d'autres entreprises par des moyens numériques, relie maintenant plus de 2,32 millions d'entreprises. Ceci renforce la position d'Unifiedpost en tant que leader dans le domaine de la facturation et du paiement électroniques.

Les principales plateformes pour les PME, dont Banqup, Billtobox et JeFacture, ont connu un essor considérable. A la fin du Q3, leur base de clients combinée atteignait 156.450, reflétant une croissance constante tout au long de l'année.

Unifiedpost continue à se consacrer à la rationalisation des processus d'affaires pour sa base de clients croissante et à tirer parti des opportunités de croissance substantielles présentées par la TVA européenne à l'ère numérique (VIDA).

Préparer l'avenir : La stratégie d'Unifiedpost dans un marché en évolution

Unifiedpost se trouve à un tournant important car l'ensemble du marché européen se prépare à la nouvelle façon de travailler à l'ère numérique. Cette évolution du paysage réglementaire, sous l'impulsion de la réglementation VIDA, crée des opportunités et positionne Unifiedpost à l'avant-garde de la transformation numérique. Unifiedpost entend jouer un rôle crucial dans cette transformation.

Alors que plusieurs pays annoncent rapidement des changements, la transformation significative devient progressivement plus évidente à l'horizon. Au cours du dernier trimestre, des développements réglementaires notables ont eu lieu sur les principaux marchés européens, dont les suivants :

1. La France : La mise en œuvre de la facturation électronique en France devrait débuter en septembre 2026, en commençant par la réception obligatoire des factures électroniques pour toutes les entreprises et les grandes et moyennes entreprises qui doivent émettre des factures électroniques.
2. Allemagne : Le nouveau calendrier de mise en œuvre commence en janvier 2025 avec la facturation électronique facultative et la facturation électronique obligatoire pour les grandes entreprises à partir de 2026.
3. Belgique : La facturation électronique B2B sera obligatoire en Belgique à partir de 2026.

Un résumé des décisions législatives importantes prises au cours du dernier trimestre dans le cadre réglementaire des différents pays européens et des marchés d'Unifiedpost se trouve en annexe.

L'Union européenne offre un marché potentiel de 24,9 millions d'entreprises et de 27,7 millions d'indépendants, soit un marché cible de 52,6 millions de clients potentiels. Beaucoup d'indépendants et de PME manquent encore de solutions pour la facturation électronique, les paiements électroniques, la déclaration électronique et la validation fiscale. Unifiedpost est aujourd'hui leader sur un marché qui connaîtra une croissance exponentielle dans les années à venir.

Alors que l'horizon promet une croissance accrue, le Groupe est parfaitement conscient de la nécessité de s'attaquer à des priorités cruciales à court terme. L'objectif actuel est d'obtenir un flux de trésorerie positif sur les activités actuelles en optimisant les opérations commerciales.

Naviguer sur la voie du succès : Les progrès constants d'Unifiedpost

L'exécution de la stratégie d'Unifiedpost a fait des progrès significatifs, marqués par des réalisations tangibles. L'objectif du Groupe d'établir un réseau commercial européen complet entre les entreprises se matérialise. Il reste important de continuer à développer à la fois le propre réseau de la Société et les réseaux connectés, ainsi que d'étendre les services aux clients existants par le biais de la vente incitative.

Unifiedpost a connu une croissance substantielle de son réseau et le potentiel de croissance reste élevé avec le marché créé par VIDA. Outre l'expansion du réseau, il est tout aussi important d'amener des clients existants vers des solutions complètes. Notamment, la solution de paiement interne a gagné du terrain sur le marché. L'adoption de la solution de paiement intégrée d'Unifiedpost par ses clients a augmenté de 50 % au cours des 12 derniers mois, reflétant la demande croissante pour l'offre de services intégrés.

L'équipe R&D d'Unifiedpost se compose de 399 employés à temps plein, ce qui représente 31% de l'effectif total du groupe. Au sein de cette équipe, 72% des ressources sont consacrées à la mise en œuvre de nouvelles exigences et au positionnement d'Unifiedpost

sur le marché futur. Cet investissement substantiel dans la recherche et le développement souligne l'engagement d'Unifiedpost en faveur de l'innovation et de la croissance future. La Société gère avec succès son pool de talents, en conservant le personnel clé qui joue un rôle déterminant dans la poursuite de son succès.

Les initiatives d'intégration et de rentabilité, telles que la consolidation de la gestion des produits dans les différents pays et la rationalisation de l'organisation du support, se sont déroulées comme prévu, ce qui a permis de rationaliser l'organisation. Vers la fin du troisième trimestre, Unifiedpost a réduit sa main d'œuvre à 1.292 ETP, marquant une réduction de 11,5% par rapport au début de l'année. Cette réduction a été réalisée grâce à une combinaison d'optimisation des effectifs, d'intégration des rôles et de rationalisation de l'organisation, résultant en une structure plus agile et plus efficace. Au niveau de la direction, des mesures ont été prises pour limiter le nombre de cadres, ce qui a permis d'améliorer l'efficacité opérationnelle globale.

Outre les efforts déployés pour étendre et améliorer les services offerts aux clients, la Société poursuit activement la cession des activités non principales qui ne s'inscrivent pas dans la future stratégie de solutions numériques intégrées du Groupe. La cession de FitekIN/Onema se déroule comme prévu. L'objectif est de l'achever au quatrième trimestre 2023. En outre, la Société évalue continuellement d'autres activités non principales pour déterminer leur alignement avec la vision stratégique de la Société.

Progrès financiers soutenus et confiance dans les résultats du troisième trimestre

L'augmentation de la clientèle, combinée à une gestion efficace des coûts, améliore la marge brute et l'EBITDA. Conformément aux pratiques habituelles d'Unifiedpost, le Groupe prévoit un quatrième trimestre robuste, caractérisé par la hausse saisonnière des revenus provenant des activités et des clients existants. Le Groupe s'attend à ce que l'EBITDA moins Capex devienne positif au quatrième trimestre. La conclusion d'un certain nombre d'accords ponctuels au quatrième trimestre pourrait faire en sorte que 'l'EBITDA moins Capex' reste positif au second semestre 2023.

<Fin>

Annexe : aperçu des décisions législatives importantes pour le troisième trimestre 2023

APERÇU		
Allemagne	Étape(s) importante(s)	<p>Janvier 2025 : facturation électronique facultative</p> <p>Janvier 2026 : facturation électronique obligatoire pour les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 800.000 euros</p> <p>Janvier 2027 : facturation électronique obligatoire pour toutes les entreprises</p>
	Détails	<p>La facturation électronique B2B obligatoire a connu quelques retards, en particulier pour les petites entreprises. Ces changements seront officiellement mis en œuvre dans le cadre d'un projet de réforme fiscale, qui prévoit également l'obligation de facturation électronique B2B pour les transactions nationales. L'obligation a été prolongée d'un an supplémentaire pour les petites entreprises. Le projet de loi est en attente d'approbation par le Parlement (Bundestag) et devrait être approuvé d'ici le 15 décembre 2023.</p>
Belgium	Étape(s) importante(s)	<p>Janvier 2026 : mise en œuvre de la facturation électronique B2B obligatoire</p>
	Détails	<p>La Belgique s'apprête à imposer la facturation électronique pour les transactions B2B à partir du 1er janvier 2026, suite à l'approbation de l'avant-projet de loi par le Conseil des Ministres belge.</p> <p>La date de mise en œuvre de l'obligation de facturation électronique est le 1er janvier 2026 avec une entrée en vigueur générale (et non progressive).</p> <p>Il est important de noter que l'avant-projet de loi est soumis à l'approbation du Parlement belge et que l'approbation du Conseil des Ministres représente une première étape importante du processus législatif.</p>
France	Étape(s) importante(s)	<p>Septembre 2026 : toutes les entreprises devront recevoir des factures électroniques</p> <p>Septembre 2026 : les grandes et moyennes entreprises sont obligées d'émettre des factures électroniques</p> <p>Septembre 2027 : les PME seront obligées d'émettre des factures électroniques</p>
	Détails	<p>En France, la réforme de la facturation et de la déclaration électroniques a été reportée. Malgré ce retard, des spécifications techniques actualisées sont disponibles. L'administration fiscale française a proposé de nouvelles échéances pour la facturation électronique obligatoire. La réforme de la facturation électronique en France est maintenant officiellement reprogrammée pour commencer en 2026.</p>
Poland	Étape(s) importante(s)	<p>Juillet 2024 : facturation électronique obligatoire</p>
	Détails	<p>Facturation électronique obligatoire via le système national de facturation électronique à compter du 1er juillet 2024, avec des préparatifs en cours, y compris des projets d'amendements pour les personnes physiques désignées par les contribuables.</p>

Pour plus de détails sur tous les autres pays ou sur la législation, veuillez consulter le site web d'Unifiedpost.

Contact

Laurent Marcelis

+32 477 61 81 37

Laurent.marcelis@unifiedpost.com

À propos de Unifiedpost Group

Unifiedpost est la première plateforme en mode cloud pour les services aux PME basés sur les « documents », « l'identité » et les « paiements ». Unifiedpost exploite et développe une plateforme 100% basée sur le cloud pour les services administratifs et financiers, qui permet des connexions en temps réel et transparentes entre les clients Unifiedpost, leurs fournisseurs, leurs clients et d'autres parties le long de la chaîne de valeur financière. Avec ses solutions à guichet unique, la mission de Unifiedpost est de rendre les processus administratifs et financiers simples et performants pour ses clients. Depuis sa création en 2001, la Société s'est considérablement développée, avec des bureaux dans 32 pays et plus de 500 millions de documents traités en 2021. Elle touche aujourd'hui plus de 1.600.000 PME et plus de 2.500 grandes entreprises à travers sa plateforme.

Quelques chiffres et éléments clés :

- Fondée en 2001, l'entreprise bénéficie d'une expérience reconnue
- Chiffre d'affaires de € 191 millions en 2022
- 1.300 collaborateurs
- Portefeuille de clients diversifié dans un grand nombre de secteurs (banques, crédit-bail, services publics, médias, télécommunications, tourisme, prestataires de services de sécurité sociale, organismes publics, etc.) comprenant aussi bien de grandes multinationales que des PME
- Unifiedpost Payments, filiale à 100%, est reconnue comme établissement de paiement par la Banque Nationale de Belgique
- Partenaire SWIFT certifié
- Groupe qui a fait ses preuves en matière de fusions et acquisitions internationales
- Coté sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles sous le symbole: UPG

() Mise en garde concernant les déclarations prospectives : les déclarations contenues dans le présent document peuvent inclure des perspectives, des déclarations d'attentes futures, des opinions et d'autres déclarations prospectives relatives aux performances futures attendues de Unifiedpost Group et des marchés sur lesquels il est actif. Ces déclarations prospectives sont basées sur les informations et hypothèses actuelles de la Direction concernant les événements futurs. Par leur nature, elles impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui semblent justifiés au moment de leur rédaction, mais qui peuvent se révéler inexacts. Les résultats, performances ou événements réels peuvent donc différer sensiblement de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans ces déclarations prospectives.*

Sous réserve des lois en vigueur, Unifiedpost Group n'assume aucune obligation de mettre à jour, clarifier ou corriger les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, et décline toute responsabilité à cet égard. Le lecteur est invité à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.